



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris
Mairie de Fréville-du-Gâtinais

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le **16 JUL. 2024**

ID : 045-214501504-20240709-D2024_20-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09/07/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	6	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2024, le 9 Juillet à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 02/07/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/07/2024.

Présents : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Johann, Mme ASSELIN Caroline, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. FRANCART Jean-Luc

Excusé ayant donné procuration : M. PELLETIER Laurent à Mme GEINDREAU Sabine

Excusés : M. BAUNARD Dominique, M. FRAPPIN Christophe (arrivé à 19h27)

Secrétaire de séance : Mme ASSELIN Caroline

D2024_20 – Illumination de Noël

Mme Caroline ASSELIN, Adjointe au Maire, explique au Conseil Municipal que le contrat concernant les illuminations de Noël est arrivé à son terme. Il est nécessaire de refaire le point afin de préparer la prochaine saison des illuminations de Noël.

Elle présente les différents tarifs des entreprises :

- la SARL Pyro Concept (Contrat de 1 an)
 - Location 1 962,57 € HT
 - Montage / démontage 2 230,00 € HT4 192,57 € HT (5 031,08 € TTC)
- la SARL Isi Elec (Contrat de 3 ans)
 - Proposition 1 : Rideau filant sur la Mairie 4 995,23 € HT (5 994,28 € TTC)
 - Proposition 2 : Flocon féérique XL sur la Mairie 4 240,14 € HT (5 088,17 € TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **émet un avis favorable** à la poursuite des illuminations de Noël sur le Bourg de la commune.
- **valide** le devis de la SARL Pyro Concept, pour 1 an, avec retrait de certains éléments décoratifs sur les lampadaires et sur l'esplanade.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à cette location.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 10/07/2024

Le Maire,
M. POISSON André,

Le secrétaire de séance,
Mme ASSELIN Caroline

